

L'école d'industrie est tenue à St. Hubert par les mêmes Dames, et, votre rapporteur n'en a pas fait la visite. Le nombre des détenues y est de 85.

Les Dames du Bon-Pasteur reçoivent du Gouvernement \$5 par mois pour la pension, l'entretien et l'instruction de chacune des élèves de cette école.

ECOLE DE REFORME DES GARÇONS.

Cette école est située sur la rue Mignonne. Elle est dirigée par les Frères de la Charité. Ces frères reçoivent pour la pension et l'entretien de chaque détenu \$140 par année. On n'y envoie que les garçons dont l'âge ne dépasse pas seize ans.

Votre rapporteur regrette d'avoir à mentionner que la propreté et l'ordre dans cet établissement laissent beaucoup à désirer.

Les détenus dont le nombre, lors de la visite de votre rapporteur à cette école le 9 Avril courant, s'élevait à plus de 300, n'y apprenant pas de métier, à l'exception de cinquante ou soixante, les autres suivent tous les jours des classes.

Votre rapporteur suggère que des métiers devraient être appris aux prisonniers.

Il considère que le prix payé pour la pension et l'entretien de chacun des détenus est de beaucoup trop élevé, jugeant de ce prix par la comparaison qu'il a été à même d'en faire avec ce que coûtent la nourriture et l'entretien des prisonniers dans les autres maisons de détention.

ASILE DE ST. JEAN DE DIEU.

Cet asile est tenu avec un ordre et une propreté remarquables et qui font l'éloge de la révérende Soeur Marie Thérèse, supérieure de l'établissement et des autres Dames qui en ont la direction. Il y avait le 9 Avril courant, 603 idiots et aliénés dans cet asile.